

Objet : Respect du principe de Laïcité à Talmont St Hilaire

Réf :

Communiqué de presse

Comment au pays du Ministre de l'intérieur la Laïcité est bafouée !

L'Observatoire Vendéen de la Laïcité Georges Clemenceau mène depuis plusieurs années des campagnes d'information pour que la loi soit respectée lors des cérémonies patriotiques.

Avec la Présidente des maires de Vendée, nous avons rappelé qu'une invitation municipale ne pouvait inclure des événements religieux, ceci étant contraire aux lois de séparation des Églises et de l'État et constituant de plus, une utilisation non conforme des deniers communaux.

Nous avons également rappelé qu'un maire est aussi un magistrat. Nous avons été entendu sur presque la totalité du département. En 2023, la commune de TALMONT SAINT HILAIRE contrevenait fortement à la loi et mêlait les enfants des écoles à ses turpitudes.

L'OVLGC s'ouvrait de cette situation auprès de M. le Préfet de la Vendée.

En 2024, pour les cérémonies du 11 Novembre, **M. le Maire de Talmont récidive** et produit une invitation. Copie conforme de celle incriminée en 2023. Cette situation provoque une fois de plus l'indignation et les protestations de Citoyens Talmondais.

L'OVLGC s'étonne que dans un département, dont est issu le Ministre de l'Intérieur, la loi puisse être ignorée, bafouée et le « civisme » instrumentalisé.